

Les subsides

La pension de la vieillesse diminuera de 3 p. 100 chaque année du fait de la désindexation.

Comme je l'ai déjà dit, la désindexation peut sembler anodine. Cependant, elle sera dévastatrice pour le niveau de vie de tous les Canadiens âgés, nos parents et nos grands-parents. La réduction annuelle de tous les chèques de la sécurité de la vieillesse, du chèque de chaque retraité canadien, sera de \$100 en 1986, de \$205 en 1987, de \$315 en 1988, de \$431 en 1989, de \$553 en 1990 et de \$680 en 1991.

Cette année-là, le gouvernement conservateur pourra économiser 2 milliards aux dépens des personnes âgées. Le gouvernement retranche des fonds d'un système de pension déjà insuffisant, un système qui empêche les personnes âgées, hommes et femmes, de vivre leurs dernières années dans la dignité. Le gouvernement va chercher de l'argent dans les poches des personnes âgées, alors qu'elles sont environ 1.8 million à vivre dans la pauvreté. Le gouvernement condamne ainsi les personnes du troisième âge les plus pauvres à s'appauvrir davantage.

A cause de la désindexation des pensions, les revenus des Canadiens de l'âge d'or seront entamés par l'inflation. Cette désindexation annihile les espoirs des personnes âgées qui rêvaient d'avoir un revenu décent pendant leur retraite. C'est une attaque abjecte dirigée contre les enfants de la dépression, contre ces gens qui ont grandi en pleine crise économique, qui sont devenus adultes pendant la guerre et qui ont tant apporté à la société canadienne. Comment peut-on leur refuser le droit à une retraite digne?

Je tiens à dire au premier ministre que les personnes âgées du Canada ont largement payé leur dû. Il affirme que le budget récompense ceux qui se lèvent une demi-heure plus tôt. C'est une mauvaise blague pour les Canadiens qui ont travaillé très dur leur vie durant. Faites preuve d'une certaine compassion, monsieur le premier ministre, en retirant de votre budget cette mesure méprisante qu'est la désindexation.

Le premier ministre se fait une drôle d'idée de l'équité. Comme il l'avait promis pendant la campagne, il donne plus d'argent aux grosses sociétés pétrolières, mais il ne tient pas les promesses qu'il avait faites aux personnes âgées. L'été dernier, pendant la campagne électorale, quand le gouvernement tâchait de gagner les faveurs des électeurs, le premier ministre a promis la pleine indexation des pensions. Il a promis que l'indexation intégrale serait rétablie le 1^{er} janvier 1985. Le premier ministre commet une injustice flagrante en s'attaquant aux pensions des personnes âgées dans son budget, après leur avoir promis de rétablir l'indexation pendant la campagne électorale.

Je demande aux députés de réfléchir un peu à ceci. Alors que le gouvernement sabre dans les pensions de vieillesse, il fait un cadeau de 2.4 milliards de dollars aux grosses compagnies pétrolières. Il donne 600 millions de dollars aux riches sous forme d'une exonération de l'impôt sur les gains en capital. Il accorde 235 millions de dollars aux Canadiens les plus riches en augmentant et en indexant intégralement les plafonds des contributions aux REER. Il donne 2.2 milliards de dollars de plus aux sociétés en réduisant leurs impôts.

Avec les conservateurs, je le répète, il y a une justice pour les privilégiés, pour les riches et les grosses sociétés, et une autre pour les personnes âgées. Le ministre des Finances s'inquiète qu'il y ait si peu de riches au Canada. Quand il tient ce genre de propos, j'aimerais bien qu'il réfléchisse au sort qu'il réserve

aux personnes âgées de notre pays et qu'il voie dans quelle situation elles se trouvent. Il n'aura pas loin à aller. Je sais que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) connaît toutes les données du problème et comprend la situation, mais je voudrais qu'il en aille de même pour les autres membres du cabinet. J'espère que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social viendra avec moi rendre visite à des citoyens âgés, comme je le lui ai suggéré plus tôt aujourd'hui au cours de la période des questions. Cela lui fournirait des munitions additionnelles pour exiger aux réunions du cabinet que le gouvernement ne fasse pas cela aux Canadiens âgés.

Lorsque le gouvernement libéral avait proposé de supprimer l'indexation des pensions, en 1982, l'actuelle ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) avait qualifié cela de mesure budgétaire la plus mesquine. L'actuel ministre des Finances, qui était à l'époque le critique financier de l'opposition et qui est aujourd'hui le ministre de l'injustice, avait dit qu'avec leur projet de supprimer l'indexation des pensions, les libéraux s'en prenaient à ceux que la crise économique frappait le plus durement, aux personnes à faible revenu et aux retraités.

En fait, le parti conservateur avait alors payé des pages entières de publicité dans les journaux du pays pour y condamner le projet libéral visant à supprimer l'indexation des pensions qui, selon lui, allait nuire aux Canadiens âgés. Dans cette publicité, ils priaient les Canadiens d'envoyer un message au gouvernement. Je lance ce même appel aujourd'hui. Je prie tous ceux qui suivent ce débat, qui ont écouté la période des questions et qui se tiennent au courant de ce qui se passe ici depuis la présentation du budget de faire exactement ce que les conservateurs leur demandaient de faire en 1982, à savoir inonder la Chambre de lettres, de pétitions et de télégrammes qui fassent bien comprendre au gouvernement qu'il n'a pas à cet égard l'appui des Canadiens âgés, ni même de ceux qui envisagent de prendre leur retraite.

Je tiens à faire valoir un autre point en prévision des railleries des députés ministériels. Au Canada, la question des pensions n'est pas une question partisane. Elle touche tous les Canadiens. Peu importe que l'on accorde son appui au parti conservateur, au parti libéral, au Nouveau parti démocratique ou même au parti rhinocéros. Ce que le gouvernement fait par le biais du budget va toucher tous les Canadiens âgés, tous ceux qui envisagent de prendre un jour leur retraite et tous ceux qui comptent le faire dans les quelques années à venir.

• (1530)

Le gouvernement reste sourd à la voix des personnes âgées du Canada. Je répète que le premier ministre et le ministre des Finances devraient les écouter en répondant favorablement aux instances des groupes sociaux et des associations de personnes âgées de toutes les régions du pays.

La désindexation des prestations de la sécurité de la vieillesse a été condamnée par les retraités, par la United Senior Citizens de l'Ontario, par Action Now, de la Saskatchewan, par la Fédération nationale des retraités et citoyens âgés, par l'Association of Jewish Seniors, par le Comité canadien d'action sur le statut de la femme, par l'Organisation nationale